

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 185 autorisant la constitution du club nautique de Djibouti dénommé « Les amis de Neptune.

n° 185

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mars 1941

Numéro JO
n° 532 du 31/03/1941

Date du numéro
31 mars 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu les articles 291 et 291 du Code pénal: Vu les statuts annexés au présent arrêté: Après avis du procureur de la République, chef du Service judiciaire.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est autorisée, pour compter de la date du présent arrêté, la constitution du Club nautique de Djibouti, dénommé « Les amis de Neptune », et sont homologués les statuts de cette société sportive. Art. 2.—Un exemplaire des statuts i es sera annexé à l'original dit présent arrêté. Un exemplaire sera déposé au Bureau politique. Art. 3.—Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera.

NOUAILIETAS.